

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

FONDEMENT

- La loi Informatique et Liberté
- Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Dernière mise à jour des données de ce texte : 26 janvier 2022.

RÈGLEMENT EUROPÉEN

- RGPD
- RGPD ou « Règlement Général sur la Protection des Données »
 - Le règlement général sur la protection des données (RGPD, ou encore GDPR, de l'anglais « General Data Protection Regulation »), officiellement appelé règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE, est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel¹. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne

RÈGLEMENT EUROPÉEN

- Valorise (notamment)
 - Le consentement « explicite » et « positif »
 - Le droit à l'effacement (version allégée du droit à l'oubli)
 - Les principes de « protection des données dès la conception » et de « sécurité par défaut »
 - Les notifications en cas de fuite de données
 - Obligation de l'entreprise en cas de cyberattaque
 - Le DPO

RÈGLEMENT EUROPÉEN

- Vise à responsabiliser les entreprises
 - Renforce la notion de Responsable de Traitement
 - Etude d'impact
 - Contrôle
 - Amende (2% CA)

DÉFINITION

- Une donnée à caractère personnel
 - Une donnée à caractère personnel ou DCP correspond à toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres

DÉFINITION

- Donnée sensible
 - Ce sont les informations qui révèlent la prétendue origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale.

ANALYSER LES IMPACTS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

• L'AIPD est un outil qui permet de construire un traitement conforme au RGPD et respectueux de la vie privée. Elle concerne les traitements de données personnelles qui sont susceptibles d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées.